

ATELIER 3 : Accès à la mobilité

Constat :

On parle aujourd'hui davantage de mobilité que de mode de transport. Cela signifie que se déplacer n'est plus envisagée seulement en termes de moyens de locomotion, mais englobe la notion de bien être et de fluidité. La mobilité replace la personne au cœur du processus de déplacement. Dès lors, être autonome dans sa mobilité, c'est avoir le choix d'un moyen de transport rapide, agréable, économique et écologique. Garantir l'accessibilité financière, géographique et sociale à cette mobilité est un enjeu de société. Parce que se déplacer, c'est avoir accès à un emploi, aux équipements, ou aux loisirs, il s'agit là d'un réel enjeu de cohésion sociale.

Mais la question se pose aussi en termes écologiques : face aux enjeux de réchauffement climatique, la mobilité verte ou douce est une exigence. Comment garantir à tous le choix d'une mobilité douce ?

Sur ce champ, les initiatives d'Economie sociale et solidaire sont nombreuses, avec comme souci majeur de permettre l'autonomie de chacun dans ses déplacements. On peut citer diverses formes de « soutien » à la mobilité : covoiturage, auto-partage, aide à la mobilité dans le cadre d'un parcours d'insertion, défense des droits des personnes en situation de handicaps, accompagnement du passage du permis de conduire, défense des usagers des transports publics, promotion des modes de transports doux...

Pour les structures ESS, les enjeux sont multiples :

- Comment participe au maillage des transports sur tout le territoire ?
- Comment garantir l'accessibilité financière et temporelle des différents modes de transport ?
- Quelles formes de solidarité mettre en place pour garantir l'accès de tous à la mobilité ?
- Quelle redéfinition des notions de propriété et d'usage des modes de transport ?
- Quelle articulation des zones urbaines et rurales sur cette question ?
- Comment concilier mobilité pratique et douce ?

Avec la participation de :

- Stéphanie Pessenti, Alpes Autopartage, Grenoble
- Laurent Paris, Centre socio-culturel d'Heyrieux, Isère
- Céline Vert, Association pour le Développement des Transports en Commun et des Voies cyclables et piétonnes de l'agglomération grenobloise (ADTC)

Animateur : Marie-Françoise Chauveau (ESEAC)

Déroulement de l'atelier :

1/ Tour de table de présentation des participants

2/ Introduction (animateur avec le PPT) : constats, problématique, présentation des intervenants extérieurs

3/ Témoignages extérieurs

4/ Débat et discussion avec tous les participants

5/ Synthèse pour le compte rendu

- Quels sont les destinataires, usagers, bénéficiaires actuels et futurs de ces expériences ?
- Quels sont les modèles économiques proposés par les structures ?
- Comment s'articulent les notions de biens et services, et d'usage individuel et collectif dans ces expériences ?
- Quelles sont les formes de solidarité mises en avant dans les expériences ? Quelles limites rencontrent-elles ?
- Quelles formes d'interaction entre les acteurs peut-on envisager pour renforcer et élargir cette solidarité ?